

Tome  
III

# Une encyclopédie de la pensée moderne : Femmes de lettres et Éducation

Les collections anciennes  
de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Date : du 16 mai au 16 juin 2019

Lieu : au 2<sup>e</sup> étage de la Bibliothèque Roy-Denommé

Commissaires : Andréane Audy-Trottier et Kim Gladu



Photos :  
Annie Brien



Université du Québec  
à Trois-Rivières  
Service de la bibliothèque



Université du Québec  
à Trois-Rivières

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE  
DE RECHERCHE SUR  
LA PREMIÈRE MODERNITÉ  
XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Laboratoire sur l'histoire  
et la pensée modernes  
(XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

**Une encyclopédie de la pensée moderne :  
Femmes de lettres et Éducation**

**Les collections anciennes  
de l'Université du Québec à  
Trois-Rivières**

Textes : Andréane Audy-Trottier et Kim Gladu,  
avec la collaboration de Marc André Bernier, Nicholas  
Dion, Cyril Francès, Nelson Guilbert et Marie-Lise  
Laquerre

Bibliographie matérielle : Isabelle Robitaille,  
Andréane Audy-Trottier et Kim Gladu

Commissaires :  
Andréane Audy-Trottier et Kim Gladu

Révision linguistique : Marie-Hélène Nadeau

Photographie : Annie Brien

**Nous tenons à remercier les employés  
de la Bibliothèque de l'UQTR  
pour leur soutien dans  
la réalisation de cette exposition.**

# TABLE DES MATIÈRES

## Introduction

### 1. Femmes de lettres

#### 1.1. La femme au siècle des Lumières

1. Edmond de Goncourt et Jules de Goncourt, *La femme au dix-huitième siècle*

2. Stéphanie-Félicité du Crest, comtesse de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrice des lettres et comme auteurs ; ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*

#### 1.2. Les conteuses

3. Charles-Joseph Mayer et Charles-Georges-Thomas Garnier (éd.), *Le cabinet des fées, ou Collection choisie des contes des fées, et autres contes merveilleux, ornés de figures*

#### 1.3. L'écriture de soi : correspondance et Mémoires

4. Pierre Abélard et Héloïse, *Lettres et épîtres amoureuses d'Héloïse et d'Abailard*

5. Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, et Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de Grignan, *Recueil des lettres de madame la marquise de Sévigné, a madame la comtesse de Grignan, sa fille*

6. Marthe-Marguerite de Caylus, *Souvenirs et correspondance de Madame de Caylus*

7. Louise Florence Pétronille Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *Mémoires et correspondance de madame d'Épinay, où elle donne des détails sur ses liaisons avec Duclos, J.-J. Rousseau, Grimm, Diderot, le Baron d'Holbach, Saint-Lambert, Mme d'Houdetot, et autres personnages célèbres du dix-huitième siècle : ouvrage renfermant un grand nombre de lettres inédites de Grimm, de Diderot et de J.-J. Rousseau, lesquelles servent d'éclaircissement et de correctif aux confessions de ce dernier*

8. Stéphanie-Félicité du Crest, comtesse de Genlis, *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis, sur le dix-huitième siècle et la révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours*

#### **1.4. Les femmes et la Révolution**

9. Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de Staël, *Œuvres de Madame la baronne de Staël-Holstein*

10. Mary Wollstonecraft Shelley, *Lives of eminent literary and scientific men of Italy*

11. Amélie Lenormant, *Quatre femmes au temps de la Révolution*

## 2. Éducation à l'âge classique et littérature pour la jeunesse

### 2.1 L'éducation des princes ; l'éducation au Monde

12. Jacques Bénigne Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle, A Monseigneur le dauphin : pour expliquer la suite de la religion & les changements des empires. Première partie, depuis le commencement du monde jusqu'à l'Empire de Charlemagne*

13. Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde, *Les regles de la vie civile, avec des traits d'histoire. Pour former l'esprit d'un jeune prince*

14. Dominique Bouhours, *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*

15. Jean de La Bruyère, *Les caractères de Théophraste et de La Bruyère*

16. Jean de La Fontaine, *Fables*

**2.2 : Les traités d'éducation : de Fénelon à Madame de Genlis**

17. François de Salignac de La Mothe-Fénelon, *De l'éducation des filles*

18. Charles Rollin, *Traité des études*

19. Antoine Pluche, *Le spectacle de la nature, ou Entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle : qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes-gens curieux, & à leur former l'esprit*

20. Jean-Jacques Rousseau, *Émile*

21. Stéphanie-Félicité du Crest, comtesse de Genlis, *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation*

**2.3. Les Belles-Lettres, entre antiquité et modernité**

22. Charles Rollin, *Histoire ancienne des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes et des Perses, des Macédiens, des Grecs*

23. Charles Batteux, *Cours de belles-lettres, ou Principes de littérature*

24. Jean-François de La Harpe, *Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne*

#### **2.4 La littérature jeunesse et le roman de formation**

25. François de Salignac de La Mothe-Fénelon, *Dialogues des morts anciens et modernes avec quelques fables, composés pour l'éducation d'un prince*

26. François de Salignac de La Mothe-Fénelon, *Recueil de fables*

27. François de Salignac de La Mothe-Fénelon, *Les aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, Nouvelle Édition conforme au manuscrit original & enrichie de figures en taille-douce*

28. Stéphanie-Félicité du Crest, comtesse de Genlis, *Theâtre a l'usage des jeunes personnes*

29. Jean-Jacques Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*

## **Introduction**

### **Le fonds ancien de la Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières**

La collection dont la présente exposition offre un échantillon a été mise sur pied en 1987, lors de la création du Projet Casgrain par Manon Brunet, alors professeure à l'Université de Montréal. Ce projet visait à faciliter l'accès à la documentation pour les chercheurs en histoire littéraire québécoise. Elle a ainsi récupéré une grande partie du fonds ancien de la Bibliothèque des Hautes Études Commerciales de l'Université de Montréal pour la transférer à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en 1989, quand elle y est devenue professeure. Mme Brunet a par la suite réussi à persuader d'autres institutions d'offrir leurs collections inutilisées à la recherche. Parmi ces collections, on compte le Cégep de Saint-Laurent, le Cégep de Joliette, la Bibliothèque nationale du Québec (aujourd'hui Bibliothèque et Archives nationales du Québec) et le Centre canadien d'échange du livre de la Bibliothèque nationale du Canada (aujourd'hui Bibliothèque et Archives Canada). Des dons de collectionneurs privés se sont ensuite ajoutés. Au Projet Casgrain, devenu en 1994 le Laboratoire des écritures intimes, se sont annexées les équipes de recherche des professeurs Marc André Bernier, Hélène Marcotte et Jacques Paquin (Département de lettres et communication sociale, UQTR), Pierre-Simon Doyon (Département des arts, UQTR), Pierre Lanthier (Département des sciences



humaines, UQTR) et Bernard Andrès, professeur à l'Université du Québec à Montréal.

C'est dans ce contexte que s'inscrivaient les précédentes expositions de 2013 et de 2015 d'*Une encyclopédie de la pensée moderne*, présentées par les membres du Laboratoire sur l'histoire et la pensée modernes (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). L'objectif de ces expositions est de mettre en évidence les imprimés anciens les plus remarquables et les plus significatifs de la Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières, que ce soit en termes de rareté, de valeur philologique ou de portée pour l'histoire des institutions et des mentalités. La troisième exposition, sous le thème « Femmes de lettres et Éducation », sera présentée du 16 mai au 16 juin 2019. Se situant dans la continuité des deux expositions précédentes, elle souhaite révéler à la fois au grand public et au public universitaire toute la richesse des collections anciennes de la Bibliothèque de l'UQTR. L'exposition mettra en lumière, d'une part, les ouvrages des femmes de lettres de l'Ancien Régime qui témoignent des différentes postures d'auteure qu'elles ont adoptées au cours du siècle et, d'autre part, les ouvrages les plus marquants de l'histoire des idées pédagogiques et de la littérature pour la jeunesse que possède la bibliothèque Roy-Denommé.

## 1. FEMMES DE LETTRES

### 1.1. La femme au siècle des Lumières

1. GONCOURT, Edmond de, et GONCOURT, Jules de, *La femme au dix-huitième siècle*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, G. Charpentier et Cie, 1887, 18 cm, xii, 524 p. Reliure moderne. Estampilles de la Bibliothèque de l'Université Laval, de la Bibliothèque du Séminaire de Nicolet et du Séminaire de Joliette. Étiquette de la collection Chapleau sur la page de titre.

Cote : HQ1613 G66 1887

Avec un recul de plus d'un demi-siècle, les frères Edmond et Jules de Goncourt jettent un regard nostalgique sur un dix-huitième siècle rêvé. Se donnant pour projet de « retrouver et dire la vérité » sur le siècle qui les a précédés, ils consacrent, en 1862, ce premier ouvrage d'une série de quatre à la femme. Critiques à l'égard d'une éducation féminine perçue comme trop rigide, les auteurs entrent en dialogue avec les œuvres de Rousseau, de Genlis ou de la marquise d'Épinay, conçus comme autant de témoignages de cette vérité qu'ils cherchent à atteindre pour mieux dépeindre la situation conjugale, économique et sociale de la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bien qu'ils fassent l'éloge de l'intelligence de la femme et mettent en évidence son goût pour les lettres, il semble que ce soit plutôt à partir du souvenir d'une atmosphère diffuse, où s'entremêlent les grâces de la Pompadour et les amours libertines des petits-maîtres, que les Goncourt construisent une image de la femme fortement inspirée par les nymphes de Boucher et les

bergères de Watteau. D'ailleurs, les tableaux anecdotiques qu'ils offrent représentent autant de pendants aux œuvres qu'ils admirent, eux qui feront paraître une série de fascicules sur l'art au XVIII<sup>e</sup> siècle. Or, comme nous tenterons de le montrer au fil de cette exposition, la femme du XVIII<sup>e</sup> siècle ne constitue pas un objet esthétique homogène qu'on peut facilement fixer dans une vignette décorative. Elle présente plutôt de multiples facettes mises en lumière par des recherches récentes. Ces différents cas de figure démontrent qu'en ce qui concerne la femme, « la légèreté n'est que la surface et le masque », pour reprendre le mot des Goncourt à propos du XVIII<sup>e</sup> siècle (voir la préface à leur ouvrage). Conteuses, épistolières, éducatrices, mémorialistes, révolutionnaires : les femmes de lettres ont incarné tour à tour chacune de ces figures auxquelles il s'agit aujourd'hui de rendre hommage.

2. GENLIS, Stéphanie-Félicité du Crest, comtesse de, *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrice des lettres et comme auteurs ; ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan libraire, 1811, in-8, lx, 373 p. Reliure moderne. Estampille du Collège Basile-Moreau, Sœurs de Sainte-Croix et annotations manuscrites sur la page de titre.  
Cote : PQ149 G46

Les femmes jouent un rôle primordial dans la société curiale. Les salons littéraires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, par exemple, qui s'articulent pour la plupart autour d'une figure tutélaire féminine, constituent le creuset des bonnes manières et du bel usage de la langue française, en plus d'être le milieu mondain par excellence des arts de la conversation et des débats d'idées. Leur influence sur le développement du goût et des courants esthétiques est exceptionnelle. Cependant, bien qu'elles participent activement à la vie littéraire et intellectuelle de la France d'Ancien Régime – pensons à Marguerite de Navarre ou à Louise Labé –, les femmes de lettres ne jouissent pas de la même reconnaissance que les hommes. Pour Madame de Genlis, gouverneuse officieuse de Louis-Philippe I<sup>er</sup>, dernier roi de France, l'enjeu s'avérait d'autant plus considérable qu'elle accordait une importance capitale à l'éducation des jeunes gens, particulièrement à celle des filles. Elle s'est d'ailleurs fait connaître par son *Théâtre à l'usage des jeunes personnes* (1779). La portée de *L'influence des femmes*, où l'on souhaitait réparer les injustices commises contre les écrivaines, se voulait donc double. Il s'agissait non seulement d'accorder une place aux grandes écrivaines dans

le panthéon de la littérature française par le biais de notices biographiques, mais également de constituer une anthologie d'exemples féminins propres à inspirer de nouvelles vocations et à servir de modèles aux futures auteures. Ce faisant, Madame de Genlis écorche certaines institutions ou manuels littéraires, comme l'Académie française ou *Le lycée* de La Harpe, qui tentent alors de fixer le canon français.

*L'influence des femmes* s'avère la réaction, parfois véhémente, à la *Biographie universelle* de Joseph-François Michaud, à laquelle Madame de Genlis accepta d'abord de participer, puis refusa ensuite, pour des raisons essentiellement religieuses et philosophiques. L'écrivaine se positionnait alors à contre-courant à la fois de la pensée des Lumières et de la vogue romantique naissante. Malgré une forte controverse lors de sa parution, l'ouvrage obtint un vif succès, comme en témoignent les anthologies à vocation pédagogique destinées exclusivement ou en partie aux femmes qui se sont multipliées par la suite, allant de la *Biographie des jeunes demoiselles* (1816) de Dufrénoy à *La perle ou Les femmes littéraires* (1832) de Paul Lacroix.

## 1. FEMMES DE LETTRES

### 1.2. Les conteuses

3. MAYER, Charles-Joseph, et GARNIER, Charles-Georges-Thomas (éd.), *Le cabinet des fées, ou Collection choisie des contes des fées, et autres contes merveilleux, ornés de figures*, Genève, Barde, Manget & Cie imprimeurs-libraires, 1785-1789, vol. 18-19/38-41 [sur 41 vol.], in-12/in-8. 120 planches hors-texte. Demi-basane avec plats en papier vert et coin en vélin, tranche jaspée rouge et brun, pièce de titre rouge et pièce de tomailon verte pour vol. 1-17 et 20-41. Plein veau veiné, décor à chaud sur les plats, dos plat et chant, pièce de titre rouge, pages de gardes bleues et tranches jaunes pour vol. 18-19. Étiquette typographique de A. M. Dugueyt, conseiller, dans tous les vol. sauf 18-19.  
Cote : PN6071 F15 C33 (v.1-41)

Libertin, politique, satirique ou merveilleux, le conte de fées constitue sans contredit l'un des genres les plus appréciés par le public du dix-huitième siècle. Or, le succès des *Histoires ou contes du temps passé* de Charles Perrault a rapidement occulté le nombre impressionnant de femmes de lettres qui se sont adonnées à l'écriture de contes de fées. Heureusement, le *Cabinet des fées*, dont nous présentons ici deux des quarante-et-un volumes, met bien en évidence cette prégnance des femmes de lettres parmi les auteurs de contes. La publication de cette anthologie a pour objectif non seulement de préserver de l'oubli un pan du patrimoine littéraire, mais aussi de donner au genre ses lettres de noblesse définitives. Le prospectus que Mayer diffuse pour

trouver des souscripteurs est ainsi un véritable manifeste esthétique en faveur du conte merveilleux : « Les Contes des Fées sont l'histoire du cœur & l'école des rois [...]. N'est-on pas forcé d'admirer la richesse [des] moyens, l'originalité de l'invention, la beauté des détails, & le ton simple & naïf de la Féerie, en même temps qu'on y éprouve ce charme qui est le propre des ouvrages d'imagination, qui séduit & qui ne permet pas d'en interrompre la lecture ? » De surcroît, Mayer fait appel aux plus talentueux dessinateurs et graveurs de l'époque, dont Clément-Pierre Marillier. L'éditeur, très conscient du caractère patrimonial de son entreprise et soucieux de l'usage qu'en feront les générations futures, écarte les contes licencieux ou qu'il estime mineurs, et hiérarchise les conteurs et conteuses selon leur valeur. D'ailleurs, il ne manque pas de signaler, dans son *Discours sur l'origine des contes de fées* contenu dans le volume 37, que c'est aux femmes que « nous [d]evons les meilleurs contes ». Or, l'origine mondaine du conte, qui constituait un divertissement de salon, a longtemps tenu dans l'ombre à la fois la qualité littéraire de ces récits merveilleux et le talent des femmes de lettres qui en écrivaient. À cet égard, on peut remarquer deux périodes particulièrement marquées par la publication d'un nombre important de contes, associées à deux générations de conteuses : la première est à l'origine de l'essor fulgurant que connaît le genre à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en tirant profit du romanesque précieux; la seconde initie la diversification du genre, qui infléchit le conte vers la philosophie, l'éducation morale ou encore le libertinage.

Dans le premier groupe, nous retrouvons Marie-Catherine Le Jumel de Barneville, comtesse d'Aulnoy (1650[?]-1705), dont les contes apparaissent au deuxième volume du *Cabinet des fées*. Maîtresse de salon entre 1694 et 1697, elle fréquente également celui de Madame de Lambert, tout comme plusieurs auteurs de contes de fées (Mademoiselle Bernard, Mademoiselle de La Force, Madame de Murat, Fénelon, etc.). Auteure des *Mémoires de la cour d'Espagne* (1690) et de la *Relation du voyage d'Espagne* (1691), on lui attribue aussi la publication du tout premier conte merveilleux, l'« Île de la Félicité », inséré dans son roman *Histoire d'Hypolite, comte de Douglas* (1690). En deux ans, elle publiera huit volumes de contes de fées : *Les contes des fées* (1697, 4 volumes) et les *Contes nouveaux ou les fées à la mode* (1698, 4 volumes). La comtesse d'Aulnoy fournira notamment le modèle d'un style qui consiste à procéder à une adaptation mondaine des sources folkloriques pour créer un tout nouveau récit conforme aux attentes du public galant. Ses contes, qui se caractérisent par d'innombrables métamorphoses, un usage fréquent du néologisme et un goût pour la mise en scène de l'oralité, en feront un exemple à suivre pour ses successeurs.

C'est à la seconde génération de conteuses qu'appartient Marguerite de Lubert (1702[?]-1785[?]). S'adaptant maintenant à toutes les tendances littéraires et esthétiques, le conte des années 1730-1740 se fait tantôt pédagogique, tantôt romanesque, tantôt rococo. Lors de cette seconde période d'émulation, les conteuses se sont également montrées plus nombreuses que leurs confrères masculins. De fait, si Rousseau, Voltaire et Diderot se sont essayé au



genre, ce sont plutôt Mademoiselle de Lubert, Madame Leprince de Beaumont et Mademoiselle de Lussan qui en ont constitué les figures les plus marquantes. La première, dont les œuvres sont reprises dans le volume 33, publie son premier conte en 1737, *Tecserion ou le Prince des Autruches*, qui sera republié en 1743 sous le titre (anagrammatique) de *Sec et noir*. Bien que l'attribution à la conteuse soit contestée, le discours qui précède cette seconde édition est demeuré célèbre en tant que défense du conte de fées. Le situant d'emblée sous l'égide du plaisir pur, l'auteur affiche volontairement son autonomie face à l'exigence morale qui soutenait le projet de la première génération de conteurs. En accord avec ce manifeste, Mademoiselle de Lubert a mené le conte de fées aux limites du merveilleux en mettant à profit une originalité inventive sans égale. L'usage de récits enchâssés, l'insertion d'objets de mode contemporaine dans la trame narrative, l'excès des ornements et l'extravagance des aventures font de ses contes de fées un modèle par excellence du conte rococo.

Ainsi, bien que considéré comme un genre mineur, le conte aura représenté un accès privilégié au monde des lettres pour les femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle. De fait, par la dévalorisation même du genre, on considérait le conte comme particulièrement adapté à la plume féminine, qu'on associait généralement aux ouvrages de galanterie. Paradoxalement, cet investissement littéraire aura permis aux femmes de lettres non seulement de se voir reconnues comme telles, mais également de pouvoir vivre de leur plume, bien que frugalement.

## 1. FEMMES DE LETTRES

### 1.3. L'écriture de soi : correspondance et Mémoires

4. ABÉLARD, Pierre, et Héloïse, *Lettres et épîtres amoureuses d'Héloïse et d'Abelard*, nouvelle édition, Paris, Le Prieur, 1792, vol. 2, in-12, vi, 225 p. Plein veau marbré, contregardes et doublures marbrées, pièce de titre rouge et pièce de tomaine noire. Estampille des Clercs de Saint-Viateur, Scolasticat Saint-Charles, et gravure frontispice  
Cote : PA8201 A5 1792 (v.2)

L'origine de ce texte canonique, publié pour la première fois en latin en 1616, remonte au XII<sup>e</sup> siècle alors qu'Héloïse, abbesse du Paraclet, monastère fondé par Abélard, découvre par hasard une lettre signée par ce dernier et adressée à un ami. Dans cette lettre, Abélard rapporte le récit de ses amours passés avec cette même Héloïse et des malheurs qui en ont découlé. En fait, les amants avaient entamé une relation amoureuse alors qu'Abélard était le précepteur de la jeune Héloïse. Leur relation ayant mené à la naissance d'un enfant, elle fut découverte par l'oncle d'Héloïse, le chanoine Fulbert, qui exigea le mariage des amants en guise de réparation. Peu de temps après, Abélard incita Héloïse à entrer dans un monastère. Se croyant floué, Fulbert se vengea en faisant castrer Abélard. C'est alors qu'Héloïse entra au couvent et qu'Abélard se fit prêtre. Au terme de ces douze années de séparation, Héloïse découvre enfin la lettre de son ancien amant et décide d'y répondre, générant ainsi une seconde correspondance. Cette dernière porte le titre d'*Historia Calamitatum (Histoire de mes malheurs)* et

comprend 7 lettres (3 d'Héloïse et 4 d'Abélard). Bien que l'autorité de ces lettres n'ait jamais été déterminée de manière certaine, on considère généralement celles-ci comme authentiques.

Si les lettres d'Héloïse et d'Abélard n'ont pas été rédigées au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais datent plutôt du XII<sup>e</sup> siècle, elles ont pourtant alimenté tout un imaginaire où semble avoir puisé Guilleragues dès 1669 pour la rédaction des *Lettres portugaises*. Au reste, en 1687, Roger de Bussy-Rabutin offrira une traduction qui demeurera longtemps l'édition de référence. Cette traduction instaurera par la même occasion une image d'Héloïse comme femme d'esprit, comme Bussy-Rabutin l'indique dans une lettre à Madame de Sévigné : « Je n'ai jamais vu un plus beau latin, surtout celui de la religieuse, ni plus d'amour ni d'esprit qu'elle n'en a. Si vous ne lui en trouvez pas, ma chère cousine, ce sera mal fait. » Cette correspondance, érigée en modèle de l'épître amoureuse au siècle des Lumières, aura véhiculé tout un imaginaire que mettra notamment à profit Rousseau dans *Julie ou la nouvelle Héloïse*, le plus grand succès de librairie du siècle qui initiera la vogue du roman sensible.

5. SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de, et GRIGNAN, Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de, *Recueil des lettres de madame la marquise de Sévigné, a madame la comtesse de Grignan, sa fille*, nouvelle édition augmentée, Paris, Compagnie des Libraires, 1775, vol. 1, in-12, xxiv, 370 p. Plein veau moucheté. Ex-libris manuscrit de L'A. Langlois, Ptre, et Huot sur la page de garde.  
Cote : PQ1925 A8 1775

De naissance noble, Marie de Rabutin-Chantal épouse à dix-huit ans Henri de Sévigné, originaire de Bretagne, dont elle a deux enfants : Françoise-Marguerite, née en 1646, et Charles, né en 1648. Elle s'installe alors à Paris où elle fait partie du monde galant et spirituel que fréquentent Madeleine de Scudéry, Madame de La Fayette, Nicolas Fouquet et son célèbre cousin Roger de Bussy-Rabutin, qui avait d'ailleurs contribué à son éducation. Elle parfait également sa formation avec les poètes érudits Gilles Ménage et Jean Chapelain. C'est lors du départ de sa fille, devenue comtesse de Grignan par son mariage, que les deux femmes entreprennent une correspondance qui durera près de vingt-cinq ans. Malheureusement, les lettres de sa fille n'ont pas été conservées. Or, celles de la marquise, qui lui écrivait deux ou trois fois par semaine, forment un corpus de 764 lettres, rédigées de 1671 à 1694. Certaines de ces lettres seront publiées en recueil au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il faudra attendre 1734 pour voir paraître la première édition complète.

Mettant à profit un style naturel qui relève à la fois d'une esthétique de la négligence et du badinage galant, ces lettres

ont longtemps été considérées comme le versant de la conversation mondaine à laquelle excellait la marquise. Madame de Sévigné rattache d'ailleurs explicitement le style naturel à l'aisance mondaine, lorsqu'elle écrit : « mon style est si négligé qu'il faut avoir un esprit naturel et du monde pour s'en pouvoir accommoder » (23 décembre 1671). De fait, on lui reconnaît une vivacité d'esprit et une politesse qui semblent se traduire dans cette correspondance privée. C'est ce style simple et naïf, fort apprécié des contemporains, qui charmera Gabriel-Henri Gaillard, comme en témoigne l'extrait suivant tiré de sa *Rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles* de 1746 : « Pour le style épistolaire, nous n'avons point de meilleur modèle que Madame de Sévigné. C'est la mère des grâces et des sentimens ; ses narrations sont vives, ses tableaux animés, son enjouement noble, ses plaisanteries agréables, ses réflexions solides, son imagination variée, brillante et féconde. » Plus récemment, les travaux de Roger Duchêne ont mis en évidence l'intérêt de cette correspondance. D'une part, on y découvre un accès privilégié à la vie quotidienne de la capitale, par le biais d'anecdotes tirées des cercles mondains qui brossent un portrait inédit de la société française d'Ancien Régime. D'autre part, le caractère privé des lettres révèle la grande sensibilité qui transparait dans la tendresse exprimée par une mère qui se languit de sa fille.

6. CAYLUS, Marthe-Marguerite de, *Souvenirs et correspondance de Madame de Caylus*, Paris, Bibliothèque Charpentier, sd [1881], 19 cm, xli, 342 p. Reliure moderne. Estampille du Collège Basile-Moreau, Sœurs de Sainte-Croix, sur la page de titre.  
Cote : DC130 C2 A3

Marthe-Marguerite Le Valois de Villette de Mursay, marquise de Caylus (1671-1729), est la nièce de Madame de Maintenon qui fut pendant longtemps la maîtresse de Louis XIV. D'ailleurs, c'est cette même Madame de Maintenon qui la retire de sa famille alors qu'elle est encore enfant pour l'envoyer parfaire son éducation au pensionnat de Saint-Cyr. La marquise y laisse sa marque, notamment grâce à ses talents d'actrice ; elle joue même sur commande du roi dans certaines représentations d'*Esther* de Jean Racine. Elle mènera par la suite une vie assez mouvementée au sein de la cour, mais demeurera toujours attachée à sa tante.

Ce sont les souvenirs de cette époque qu'elle retrace dans cet ouvrage. Le lecteur y découvre les événements quotidiens de la cour de Louis XIV, les relations qu'entretiennent les personnages importants et les intérêts cachés de certains d'entre eux. Se posant davantage comme témoin que comme protagoniste, Madame de Caylus fait de Madame de Maintenon le fil conducteur de récit, qui s'apparente au genre des Mémoires. Or, bien qu'elle préfère le terme de *souvenirs* à celui de *mémoires*, la posture d'amateur dont elle témoigne dans son discours reprend les lieux communs d'une modestie affichée propre à la rhétorique des Mémoires féminins. En outre, grâce au récit

circonstancié qu'elle offre, on découvre non seulement les dessous des grands évènements de l'époque, mais surtout les étapes de la relation de Madame de Maintenon avec le roi et les différents enjeux de sa présence à la cour. Par le biais d'anecdotes et de peintures morales, Madame de Caylus réussit à peindre un tableau de la vie curiale à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle tout en témoignant d'une affection constante pour sa bienfaitrice.

Toutefois le contexte de publication même de l'ouvrage l'inscrira dans une polémique historique et littéraire. C'est en réponse aux *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon* de La Beaumelle, parus en 1755, que Voltaire publiera les *Souvenirs* de Madame de Caylus, dont le manuscrit lui avait été remis par son fils, le comte de Caylus, antiquaire et homme de lettres bien connu. Accusant La Beaumelle de diffamation, Voltaire affirmera à cette occasion que « tout ce que raconte madame la marquise de Caylus est vrai » (Genève, 1770). Sans doute l'impression de parole vive qui se dégage de cette œuvre, rédigée vraisemblablement entre 1728 et 1729, ajoutée au style simple et vif utilisé par l'auteure, auront contribué à accréditer l'opinion émise par Voltaire.

7. ÉPINAY, Louise Florence Pétronille Tardieu d'Esclavelles, marquise d', *Mémoires et correspondance de madame d'Épinay, où elle donne des détails sur ses liaisons avec Duclos, J.-J. Rousseau, Grimm, Diderot, le Baron d'Holbach, Saint-Lambert, Mme d'Houdetot, et autres personnages célèbres du dix-huitième siècle : ouvrage renfermant un grand nombre de lettres inédites de Grimm, de Diderot et de J.-J. Rousseau, lesquelles servent d'éclaircissement et de correctif aux confessions de ce dernier*, Paris, Brunet libraire, 1818, vol. 1, in-8, x, 391 p. Demi-reliure chagrin. Estampille du Collège Basile-Moreau, Sœurs de Sainte-Croix, sur la page de titre. Ex-libris manuscrit de G. Marcel sur le faux-titre.

Cote : DC135 E7 E65

Figure emblématique du rapport des femmes avec les Lumières, celle que Voltaire nommait affectueusement « la belle philosophe » perd son père en bas âge, peu après son arrivée à Paris. Elle est alors recueillie par son oncle et sa tante qui négligent son éducation et l'envoient rapidement au couvent. Elle en sort quelques années plus tard afin d'épouser son cousin germain, Denis Joseph Lalive d'Épinay. Déçue par ce mariage, elle entame des relations successives avec Louis Claude Dupin de Francueil, qui lui présente Jean-Jacques Rousseau (qui deviendra un ami très proche), puis avec Grimm, avec qui elle collaborera pour la publication de la *Correspondance littéraire*, un périodique manuscrit et clandestin destiné aux têtes couronnées d'Europe. Elle développe alors des rapports étroits avec les encyclopédistes et accueille chez elle Rousseau, Marmontel, le baron d'Holbach et le diplomate napolitain Ferdinando



Galiani. C'est cette vie sociale et intellectuelle qu'elle rapporte dans l'*Histoire de Mme de Montbrillant*, dont les *Mémoires* présentés ici constituent une variante. Bien que l'ouvrage édité par Brunet offre une version peu fidèle, remaniée et tronquée du texte original, il a toutefois permis d'avoir un premier accès au témoignage privilégié d'une femme qui a non seulement côtoyé les hommes des Lumières, mais qui faisait elle-même partie du groupe de philosophes qui ouvrit la voie à la pensée moderne.

Ce texte a longtemps été considéré, à juste raison, comme un roman épistolaire autobiographique à clefs, situé à mi-chemin entre l'écriture intime et l'œuvre publique. Par ailleurs, les *Mémoires* rendent compte d'une autre tension, celle entre réalité et fiction. Bien que l'auteure laisse parfois libre cours à son imagination afin d'agrémenter le récit, il n'en demeure pas moins qu'elle rapporte un bon nombre d'anecdotes et de petits faits vrais survenus dans son cercle social. En outre, les *Mémoires* permettent également de mettre en évidence la place qu'occupe l'auteure dans la société mondaine et lettrée de l'époque. Elle peut ainsi s'affirmer non seulement comme une hôtesse de choix et comme une interlocutrice agréable, mais surtout comme une écrivaine de valeur. En ce sens, l'écriture de soi permet ici d'ouvrir la voie à la construction d'une identité sociale.

8. GENLIS, Stéphanie-Félicité du Crest, comtesse de, *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis, sur le dix-huitième siècle et la révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours*, Paris, Ladvocat libraire, 1825, vol. 1 [sur 10 vol.], 429 p. Le vol. 5 est manquant. Reliure moderne. Estampille du Collège Basile-Moreau, Sœurs de Sainte-Croix.

Cote : DC146 G3 G46

C'est en 1825, à l'âge de 79 ans, que Madame de Genlis publie ses *Mémoires*. Elle prétend, dès les premières pages du premier volume, y raconter la vie littéraire de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et revendique fièrement le statut de témoin privilégié d'une époque désormais révolue, apportant comme preuve de nombreuses anecdotes la situant dans les salons les plus prestigieux en compagnie des hommes de lettres les plus célèbres du siècle. Mais l'entreprise des *Mémoires* poursuit un tout autre objectif que celui de peindre un tableau de la société d'Ancien Régime. De fait, cette œuvre lui sert surtout à justifier son activité de femme de lettres, activité dont elle dépend financièrement depuis que la Révolution l'a privée d'un mari, d'un amant et de ses ressources financières, contrainte ainsi à faire de l'écriture une source de revenus. Payée à la page, elle doit produire beaucoup pour obtenir un revenu décent et l'écriture devient pour elle un travail harassant. Elle écrit alors de façon très régulière, laissant au total plus de 140 ouvrages de genres très variés : romans, ouvrages sur la religion, herbier moral, etc. Elle n'est alors plus une femme de lettres occasionnelle, statut plus aisément conciliable avec celui de femme du monde, mais une écrivaine

professionnelle, s'exposant à une critique acerbe la qualifiant tantôt de « bas-bleu », tantôt de « mère de l'Église » en raison de la saveur religieuse de nombre de ses écrits et de son incursion dans un domaine strictement réservé à l'homme, ou encore « d'orgueilleuse », car femme, elle a osé se donner en spectacle sur la scène littéraire.

C'est à cette critique que répondent les *Mémoires* que Madame de Genlis dit écrire pour faire « acte de justice » en rectifiant « un nombre infini d'erreurs et de calomnies involontaires ». Cette ambition n'est pas sans rappeler l'entreprise des mémorialistes qui, bien souvent, se sont servi de ce médium pour régler leurs comptes avec la monarchie. Madame de Genlis opère simplement un déplacement de la sphère politique vers la sphère littéraire, insistant non seulement sur la moralité, mais aussi sur l'utilité de ce qu'elle écrit, tentative de tuer dans l'œuf les éventuelles critiques qui pourraient surgir à propos de l'amour-propre, de la vanité et de l'orgueil de la femme-auteure. Mais pour que ses *Mémoires* remplissent tout-à-fait leur rôle, celui de rétablir sa réputation et de garantir d'un même souffle le succès de ses œuvres, en déployant une image d'elle conforme à ce que l'on attend d'une femme-auteure dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, encore faut-il que nul ne puisse douter de leur authenticité, et c'est la raison pour laquelle Madame de Genlis prend la décision de les publier de son vivant.

## 1. FEMMES DE LETTRES

### 1.4. Les femmes et la Révolution

9. Staël, Madame de (Anne-Louise-Germaine Necker), *Œuvres de Madame la baronne de Staël-Holstein*, Paris, Lefevre, 1838, vol. 1, 21 cm, 882 p. Reliure moderne. Estampille du Collège Basile-Moreau, Sœurs de Sainte-Croix.

Cote : PQ2431 A1 1838

Née à Paris le 22 avril 1766, Germaine Necker se mêle rapidement aux hommes et femmes de lettres, politiciens et autres personnalités en vue de son temps (D'Alembert, Buffon, Chamfort, etc.) grâce au salon que tient sa mère, Suzanne Curchod, et au réseau social de son père, le ministre des finances Jacques Necker. À vingt ans, elle épouse le baron de Staël, ambassadeur de Suède, et entame sa carrière de femme de lettres avec la publication des *Lettres sur J. J. Rousseau*, qui ouvrent d'ailleurs le premier volume de ses *Œuvres complètes* présenté ici.

Or, ce sont surtout ses textes se rapportant à son expérience directe de la Révolution qui nous semblent intéressants dans ce volume. En 1789, elle assiste à la séance d'ouverture des États généraux et se retrouve, en 1792, dans le clan des Girondins. Partisane de l'idée d'une monarchie constitutionnelle, elle doit s'exiler en Angleterre en 1793. C'est à cette époque qu'elle fait paraître ses *Réflexions sur le procès de la Reine*, plaidoyer en faveur de Marie-Antoinette fondé sur l'idée d'humanité, où elle dénonce les

misères de la condition féminine. Par ailleurs, lorsque Napoléon prend le pouvoir, on raconte que, d'abord impressionnée par Bonaparte, elle aurait rapidement développé une animosité à son égard à la suite d'un échange où, en réponse à sa question : « Général, quelle est pour vous la première des femmes ? », celui-ci lui aurait répondu : « Celle qui fait le plus d'enfants, Madame ». Elle entretiendra alors des relations tendues avec le pouvoir, notamment lors de la publication, en 1800, de *De la littérature dans ses rapports avec les institutions*, où elle milite pour une conception de la littérature comme moyen d'atteindre la liberté et non comme instrument du pouvoir. Elle devra alors s'exiler en Suisse, en 1803, où elle recevra, au château de Coppet, un groupe d'amis, d'écrivains et d'artistes, dont Benjamin Constant, avec lequel elle entretiendra une relation. Ce lieu, devenu mythique, sera considéré comme le point d'origine du romantisme et de l'opposition à la politique napoléonienne. D'ailleurs, le manuscrit *De l'Allemagne* sera détruit sur ordre de Napoléon en 1810. Paraîtront également *Dix années d'exil* et des *Considérations sur la Révolution française*, qui témoigneront de sa vie politique et de son expérience personnelle au cours de ces années de tumulte. Si l'œuvre complète de Madame de Staël mêle essais critiques et fictions (elle est aussi l'auteure de nombreux romans), on retiendra d'elle l'image d'une femme profondément engagée envers les causes qui lui semblent justes, allant de la liberté politique à la condition des femmes.

**10.** WOLLSTONECRAFT SHELLEY, Mary, *Lives of eminent literary and scientific men of Italy*, Philadelphia, Lea and Blanchard, 1841, vol. 1 [sur 5 vol.], 20 cm, 308 p. Reliure moderne. Ex-libris manuscrit de H. Monk.

Cote : PQ4057 S54

Née à Londres en 1797, Mary Wollstonecraft Godwin est la fille de la philosophe, éducatrice et femme de lettres Mary Wollstonecraft et du philosophe, romancier et journaliste William Godwin. Sa mère est surtout connue comme l'auteure de *A Vindication of the Rights of Woman (Défense des droits de la femme)*, pamphlet révolutionnaire publié en 1792 où elle soutient que c'est l'éducation négligente prodiguée aux femmes qui les condamne à l'inégalité, et donc que celle-ci n'est pas fondée en nature, mais résulte de normes sociales arbitraires. Elle milite notamment pour l'avènement d'un ordre social fondé sur la raison, entraînant ainsi un traitement égalitaire des femmes et des hommes. Bien que sa fille ne l'ait jamais connue puisqu'elle décéda onze jours après sa naissance, Mary Godwin aura accès aux pensées de sa mère par le biais de ses écrits. Sans faire preuve d'une écriture proprement militante, elle tirera de toute évidence parti des idéaux féministes avancés par sa mère à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son ouvrage le plus célèbre, d'abord attribué à son époux, est sans contredit *Frankenstein ou le Prométhé moderne* (1818), rédigé en réponse à un défi lancé par Lord Byron, alors familier du couple. Toutefois, c'est plutôt dans ses essais et ses travaux en tant que biographe que l'on découvre davantage l'héritage intellectuel que lui a légué sa célèbre mère.

Elle écrit l'essentiel des cinq volumes des *Lives of the most eminent literary and scientific men* (*Vies des hommes de lettres et de science les plus éminents*). Ces volumes font partie de la *Cabinet Cyclopaedia* (1829-1846) de Dionysius Lardner, qui rassemble des biographies d'écrivains et de penseurs importants du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Destinée à la classe moyenne, cette encyclopédie fut écrite pendant la révolution littéraire qui eut lieu en Grande-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle, et par laquelle on cherchait à diffuser de manière plus large le goût pour la lecture. Les publicités pour la *Cyclopaedia* décrivaient d'ailleurs le public-cible comme étant composé « de marchands, de capitaines, de familles [et] de jeunes couples tout juste mariés ». On retrouve ici en filigrane l'idée qui avait déjà nourri les travaux de Mary Wollstonecraft et selon laquelle l'éducation doit être basée sur des principes d'accessibilité et d'égalité. De même, elle y glisse parfois une critique des institutions patriarcales et de l'inégalité qui résulte de leurs normes de fonctionnement. D'ailleurs, dans les *Vies françaises*, elle consacre une partie de ces textes aux femmes, en dénonçant les contraintes qu'on leur impose dans la vie politique et sociale, tout en faisant valoir l'insuffisance de leur éducation. Le succès du *Frankenstein* et la popularité de son mari ayant occulté ses autres travaux, il a fallu attendre jusqu'en 2002 pour voir les biographies de Mary Shelley réimprimées.

**11.** LENORMANT, Amélie, *Quatre femmes au temps de la Révolution*, nouvelle édition, France/Limoges, Librairie nationale d'éducation et de récréation/Maison Eugène Ardent et Cie, 18[?], 35 cm, 239 p. Illustré. Reliure moderne.

Cote : DC145 L46

Nièce et fille adoptive de Madame Récamier, elle épousa en 1826 Charles Lenormant (1802-1859), un archéologue français. Ayant conservé toute sa vie une relation étroite avec sa célèbre tante, Amélie Lenormant fera d'abord paraître, en 1859, une biographie accompagnée de lettres que Juliette Récamier avait échangées avec ses illustres correspondants. Rappelons que Madame Récamier est demeurée une figure clé de l'opposition au régime de Napoléon, tout comme son amie, Madame de Staël.

C'est donc dans le sillage de ces travaux rendant hommage à sa tante qu'Amélie Lenormant fait paraître *Quatre femmes au temps de la Révolution*. Ces quatre femmes, ce sont Charlotte Corday, meurtrière de Marat, Marie-Antoinette, reine et épouse de Louis XVI, la marquise de Montagu et Madame Roland. Selon l'auteure, ces femmes « personnifient en quelque sorte tous les sentiments, les préjugés, les haines, les vertus, les passions, l'héroïsme qui peuvent enflammer, agiter ou égarer les âmes dans les temps de discorde civile. Ce spectacle offre à nos méditations d'utiles et sévères enseignements » (voir son avant-propos). Dans cet ouvrage à visée ouvertement morale, Lenormant témoigne d'une vision assez conservatrice qui confine les femmes aux rôles d'épouses et de mères. En outre, elle



réaffirme l'idée du rapport entre femmes et ordre moral, notamment lorsqu'elle affirme que « la condition des femmes est l'indice certain de l'état de civilisation des peuples. Partout où vous rencontrerez une société puissante, des institutions respectées, des hommes énergiques et le vif sentiment de droit politique, tenez pour certain que le niveau moral de l'âme des femmes est élevé, les croyances religieuses fermes, les moeurs simples, le lien conjugal en honneur ; et n'espérez pas des résultats analogues en dehors de la discipline chrétienne. Les mères chastes enfantent seules les générations héroïques. » Le discours de la biographe laisse donc transparaître des idéaux chrétiens, voire ultramontains, et acquis au système monarchique. Ainsi, elle condamne les excès de la Révolution et la mise à mort du roi et de Marie-Antoinette au nom de l'idée d'humanité, tout en faisant l'éloge des femmes qui sont mortes sur l'échafaud.

\*\*\*\*



# 1. ÉDUCATION À L'ÂGE CLASSIQUE ET LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

## 2.1 L'éducation des princes ; l'éducation au Monde

12. BOSSUET, Jacques Bénigne, *Discours sur l'histoire universelle, A Monseigneur le dauphin : pour expliquer la suite de la religion & les changements des empires. Première partie, depuis le commencement du monde jusqu'à l'Empire de Charlemagne*, nouvelle édition, Paris, Christophe David, 1776, vol. 1 [sur 2 vol.], in-12, 558 p. Plein veau, un plat manquant, pièce de titre rouge, pièce de tomaison rouge. Ex-libris manuscrit de D. B. Viger sur la page titre et sur l'avant-propos. Estampille de Rouan, 1777, sur l'avant-propos.  
Cote : D21 B67 1776

Précepteur du fils de Louis XIV de 1670 jusqu'en 1680, lorsque son élève épouse Marie-Anne de Bavière, Bossuet est un homme d'Église français (il deviendra évêque de Meaux à la suite de son préceptorat) et l'un des orateurs les plus brillants du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour son préceptorat, il composa plusieurs ouvrages, ne voulant utiliser que ce qu'il écrivait lui-même pour l'éducation de son élève de huit ans qui était, dit-on, médiocrement doué. Nous ne saurons jamais s'il avait réussi à former un bon roi, car son élève n'aura pas la chance de régner, mais nous savons qu'il se consacrait pleinement à ses tâches de précepteur. Il enseignait toutes les matières lui-même, à l'exception des mathématiques et de la physique. Il établit, avec la

collaboration de plusieurs érudits, dont Huet, alors précepteur adjoint, la collection *Ad usum Delphini*. Cette série de livres comprend notamment une *grammaire française*, une *grammaire latine*, un *catéchisme*, une *Morale*, une *Logique*, une *Politique*, une *Introduction à la philosophie*, une *Histoire de France* et, bien sûr, le *Discours sur l'histoire universelle*, publié en 1681. L'histoire, considérée alors comme l'école des princes est au cœur de son préceptorat. Son jeune élève doit non seulement apprendre l'histoire ancienne et moderne, mais également la réciter, la rédiger en français et la traduire en latin.

Dans son *Histoire universelle*, qui constitue une synthèse érudite et critique de plusieurs ouvrages dont ceux de Thucydide, de Tite-Live, de Tacite et surtout de Polybe, s'élabore une philosophie de l'Histoire depuis les origines jusqu'à l'époque chrétienne au sein de laquelle Dieu intervient pour faire triompher le christianisme. L'œuvre soutient la thèse que Dieu gouverne le monde dans le respect de la liberté humaine. Elle se compose de trois parties. La première, intitulée « Les époques », raconte les principaux événements qui se sont déroulés depuis la création du monde. La seconde, « La suite de la religion », relate l'avènement du christianisme et l'établissement de l'Église catholique, tandis que la troisième, « Les empires », peint la grandeur et la décadence des différents empires de l'Antiquité unifiés par Rome, et donc par l'Évangile.

**13. MORVAN DE BELLEGARDE, Jean-Baptiste, *Les regles de la vie civile, avec des traits d'histoire. Pour former l'esprit d'un jeune prince*, La Haye, Antoine Van Dole, 1731, in-12, 368 p. Demi-marquin à coins, pages de garde et doublures marbrées. Étiquette de la Commission des écoles catholiques de Montréal.**

Cote : BJ1562 B45

Homme d'Église, moraliste, historien et traducteur français, Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde (1648-1734) est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la morale, la religion, l'histoire, l'art de la conversation et la civilité, parmi lesquels on peut relever les *Modeles de conversations pour les personnes polies* (1697), les *Réflexions sur la politesse des mœurs, avec des maximes pour la société civile, suite des Réflexions sur le ridicule* (1698), et l'ouvrage *Les règles de la vie civile, avec des traits d'histoire pour former l'esprit d'un jeune prince* qui paraît pour la première fois en 1693. L'épître au jeune duc de Bourgogne, élève de Fénelon à l'époque de la publication, souligne la générosité du prince et la nécessité du mécénat des arts et des lettres par la famille royale. L'ouvrage se présente sous la forme d'un recueil de maximes et d'exemples tirés de l'histoire illustrant les différentes vertus politiques, dont la plus importante est sans nul doute la prudence, surtout dans le contexte d'une éducation princière. Pour acquérir cette vertu chrétienne par excellence, il faut surtout observer et comprendre les conséquences d'une grande diversité d'actions et de situations. Or, ni les collèges classiques ni les précepteurs particuliers ne sont à même de fournir aux enfants qu'ils éduquent un éventail complet des situations qui risquent de

survenir au cours de leur vie future en société. C'est alors que l'étude de l'histoire ancienne et moderne intervient puisqu'elle procure un réservoir de situations s'offrant à la réflexion du prince pour lui permettre d'exercer son jugement. L'ouvrage mise sur les exemples concrets plutôt que sur les préceptes afin de stimuler l'imagination. Il présente d'ailleurs les maximes de façon non ordonnée afin de faire naître de cette variété un effet de surprise qui maintiendra à la fois l'attention du lecteur et le plaisir de la lecture. Les réflexions de Bellegarde sont toutefois classées en chapitres portant sur des idées morales plus précises, comme celle de la modération issue de la sagesse antique, qui appelait à maîtriser ses passions et ses désirs afin d'atteindre le bonheur. En témoignent le chapitre II : « Les fautes et les irrégularités qui se remarquent dans la conduite des Hommes, viennent de ce qu'ils ne sont pas assez les maîtres d'eux-mêmes », ou encore le chapitre V : « Il ne faut que borner ses désirs pour être heureux ».

**14.** BOUHOURS, Dominique, *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, nouvelle édition, Paris, Savoye, 1762, in-12, xi, 426 p. Plein veau moucheté, contreplatt marbré. Note manuscrite en latin signée Jacobus Panet acad., avec la date MDCCLXXVII sur la page de garde.  
Cote : PN6330 B68 1762

Si l'esprit constitue la qualité principale de l'honnête homme, l'ingéniosité en représente sans aucun doute l'essence. Inspirée des théories espagnoles et italiennes de l'*ingenio*, l'ingéniosité française est considérée comme l'assaisonnement nécessaire à toute parole prononcée en société par celui qui cherche à plaire et à persuader. Or, dans ce domaine, les Anciens fournissaient déjà l'exemple. De fait, Sénèque et Martial représentent les modèles d'une éloquence piquante qui se traduit par la sentence surprenante, le mot d'esprit et la pensée ingénieuse. À une époque où le parallèle représente une ressource rhétorique et historique fort usitée, quelques années seulement avant la première querelle des Anciens et des Modernes, la comparaison entre les réalisations des deux camps dans le domaine de l'esprit s'imposait. Le jésuite Bouhours présente ainsi non seulement les meilleurs mots d'esprit des Anciens, mais encore et surtout ceux des auteurs modernes, en complément à son ouvrage sur *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*. Fontenelle, La Fontaine, Racine, Mademoiselle de Scudéry et d'autres deviennent alors des modèles à imiter. Ceux-ci rendent compte d'une nouvelle conception du sentiment national qui se traduit par l'usage d'une langue claire, naturelle et en même temps agréable,

dans l'esprit d'un Vaugelas, et qui participe d'une esthétique classique qui valorise les talents modernes et français.

Par ailleurs, l'utilité pratique d'un tel recueil, publié en 1689, se présente comme une évidence. Considérés par Bouhours comme « des diamans [...] qu'on n'a point enchassés » (avertissement), ces mots piquants forment une banque où chacun peut puiser pour briller en société, en faisant preuve d'esprit. Rappelons à ce propos que Bouhours lui-même évoluait dans l'entourage des salons mondains et fréquentait le cercle du président de Lamoignon et de Mademoiselle de Scudéry. À une époque où la réputation d'un homme tenait tout entière à la façon dont il se tirait d'une conversation, la nécessité de faire preuve d'esprit et de vivacité était un gage de vie ou de mort. En ce sens, le recueil de Bouhours constitue un manuel de savoir-vivre mondain comparable à ceux de ses prédécesseurs Gracian et Bastiglione, bien que le goût pour l'impromptu ingénieux demeurera pour longtemps la marque de l'esprit français.



**15. LA BRUYÈRE, Jean de, *Les caractères de Théophraste et de La Bruyère*, nouvelle édition, Paris, Michel-Etienne David, 1775, vol. 1, in-12, viii, 375 p. Plein veau moucheté, garde et plat marbrés, tranche mouchetée rouge, pièce de titre rouge, pièce de toison verte, gravure frontispice.**  
Cote : PQ1803 A6 1775

L'étude des caractères participe du goût contemporain pour l'analyse morale. Au même titre que Molière dans ses comédies, La Bruyère stigmatise certains types de personnalités qu'il dit reconnaître dans l'entourage de la cour et de la capitale. Prenant exemple sur son prédécesseur, l'ancien Théophraste, auquel il consacre un discours en ouverture à son ouvrage, La Bruyère dépeint les différents caractères se présentant dans la société française de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il faut rappeler qu'à l'époque, les caractères correspondent à des personnalités particulières, chacune dépeinte à travers autant de portraits fictifs, mais qu'on a tenté d'associer à des individus réels par le biais de la recherche des clés de l'ouvrage. Ainsi, de la coquette à la prude, en passant par le petit-maître et l'avare, La Bruyère cible la société mondaine en une forme de caricature fortement stéréotypée, mais qui tire profit des développements de l'analyse morale qui constitue l'un des fers de lance de la littérature galante, au moins depuis La Rochefoucauld. Par ailleurs, cette démarche, initiée par celui qui fut précepteur du duc de Bourbon, s'inscrit dans l'ambition de contribuer à l'éducation au monde curial où chacun s'avance masqué, pour reprendre le mot de Descartes, et où il s'agit de reconnaître les intérêts et les désirs cachés derrière l'artifice social. En ce sens, l'étude

des caractères devient assurément une discipline obligée pour l'homme du monde qui peut, grâce à elle, apprendre à naviguer dans ce dédale d'hypocrisie et d'intérêts dissimulés. Se présentant d'abord comme une simple traduction des *Caractères* de Théophraste, La Bruyère y ajoutera ainsi plusieurs caractères nouveaux afin d'en faire un ouvrage original. Celui-ci paraîtra finalement en 1688, après plusieurs années de travail. Connaissant un succès immédiat, les *Caractères* présenteront huit nouvelles éditions augmentées de nouveaux caractères, et ce, seulement du vivant de l'auteur.

**16.** LA FONTAINE, Jean de, *Fables de La Fontaine*, Londres, Imprimerie de Baylis pour A. Dulau, J. Deboffe et T. Boosey, 1798, vol. 1, 15 cm, 260 p. Demi-veau moucheté. Estampilles « Ce livre appartient à Vincent Plinguet » et « nov. 12 1971, Réjean Olivier ».  
Cote : PQ1808 A1 1798

Rédigées à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les *Fables* inaugurent le renouveau du genre hérité d'Ésope. L'apologue s'inscrit dans le goût contemporain pour la littérature morale auquel participent les maximes, les pensées et les portraits, genres qui font de la brièveté un idéal et de l'agrément, une nécessité. D'Edmé Boursault à Houdar de La Mothe, d'autres auteurs ont emboîté le pas, mais aucun ne semble avoir égalé La Fontaine aux yeux du public. Les six premiers livres des *Fables*, dédiés au Dauphin, paraissent en 1668, puis cinq autres sont publiés en 1678. Les théoriciens de l'éloquence s'y réfèrent comme modèle du style simple, et le nombre de rééditions (37 entre 1668 et 1695) atteste sans contredit du succès de l'ouvrage, érigé en chef-d'œuvre de la littérature française dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Certaines de ces fables sont d'ailleurs reprises séparément dans les périodiques et les recueils collectifs de l'époque, ce qui invite à considérer que leur diffusion était beaucoup plus importante que ne le laisse deviner le nombre de rééditions. L'édition des fermiers généraux de 1762, richement ornée de figures réalisées par Eisen, rend compte de l'estime dans laquelle on tient ce corpus, qui constituera une lecture essentielle au galant homme tout au long du siècle.

De fait, bien que le corpus des *Fables* ait rapidement été récupéré par les pédagogues qui chercheront à inspirer à leurs élèves des principes moraux solides dans un style simple en leur faisant apprendre et réciter les fables, l'ouvrage était d'abord et avant tout rédigé à l'intention du public mondain. Cette réappropriation des *Fables* pour l'éducation de la jeunesse est critiquée dès le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, et le débat s'envenime rapidement, notamment par le biais de Jean-Jacques Rousseau, qui affirme que le texte n'est pas intelligible pour les enfants qui récitent sans comprendre ce qu'ils disent, et par Madame Leprince de Beaumont, qui critique la fausseté du discours tenu par le fabuliste. Toutefois, le public mondain continuera d'apprécier les *Fables* tout au long du siècle. Les critiques qu'insère La Fontaine à l'égard des grands, de la cour et des différents caractères que l'on peut rencontrer en société (comme ce flatteur qu'incarne le renard face au corbeau), témoignent d'une ambition de dévoiler les travers et les ridicules d'une société du spectacle qui renvoie un reflet déformé d'elle-même. En ce sens, le fabuliste offre une morale mondaine et utilitaire dans un style où sont mis en évidence la gaieté et l'agrément. Par ailleurs, outre le fait de mettre à profit une langue pure et claire, en accord avec les principes classiques alors mis de l'avant par l'Académie, La Fontaine a opté pour l'usage du vers libre, considéré comme plus naturel et davantage adapté à une esthétique galante qui valorise une poétique de la conversation.

## 2. ÉDUCATION À L'ÂGE CLASSIQUE ET LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

### 2.2 : Les traités d'éducation : de Fénelon à Madame de Genlis

17. FÉNELON, François de Salignac de La Mothe, *De l'éducation des filles*, dans *Œuvres complètes de M. François de Salignac de La Mothe Fénelon, précepteur des Enfants de France, archevêque-duc de Cambrai*, Toulouse, Jean-Joseph Benichet imprimeur, 1810, vol. 3 [sur 19 vol.], in-12, 449 p. Plein veau, contregardes marbrées. Cachet à sec de la Bibliothèque de l'archevêché de Montréal. Ex-libris manuscrit de L. Gagné, Ptre sur le faux-titre du vol. 1. Notes manuscrites sur la page de garde.

Cote : PQ1795 A1 1810 b

Après des études en théologie à l'Université de Cahors, Fénelon est ordonné prêtre en 1677. Ses prédications lui valent une nomination de l'archevêque de Paris à titre de supérieur de l'Institut des nouvelles catholiques, un internat parisien dont la vocation est de rééduquer les jeunes filles protestantes de bonne famille récemment converties au catholicisme. Cette expérience, jointe à celle de précepteur des filles de Paul de Saint-Aignan, duc de Beauvillier (qui agit alors à titre de gouverneur des petits-fils de Louis XIV), au début des années 1680, seront les principales inspirations présidant à la rédaction de son célèbre traité sur l'*Éducation des filles*, paru en 1687. Ce traité, unique en son genre à cette époque, se veut d'abord une apologie de l'éducation des filles dont il reconnaît la nécessité dès le premier chapitre,

d'ailleurs intitulé « De l'importance de l'éducation des filles ». L'ouvrage contient plusieurs affirmations générales sur la nature de l'enfant, dont les précepteurs doivent respecter les particularités et les limitations. Il présente aussi des recommandations sur la manière de profiter des penchants naturels de l'enfant, tels que la curiosité, le goût du jeu et la nécessité du mouvement, en bref tout ce qui relève de ce cerveau encore « souple » dans lequel « rien n'est encore imprimé, & qui n'[a] aucune habitude ». Le principe sur lequel il insiste souvent est de joindre le plaisir (*delectare*) au savoir (*docere*). À titre d'exemple, mentionnons le jeu royal des échecs parlants, divertissement avec lequel le duc de Bourgogne apprend à lire par hiéroglyphes.

Par ailleurs, pour Fénelon, l'éducation de l'enfant, garçon ou fille, est étroitement liée à la fonction qu'il sera amené à occuper dans la société une fois adulte. Aussi les jeunes filles doivent-elles apprendre tout ce qui relève de la saine gestion d'une maisonnée et de l'éducation des enfants (grammaire, arithmétique, économie, droit, histoire, religion catholique, latin, éloquence, musique). Leur instruction doit cependant demeurer dans les limites de ce qui leur sera utile. Mais si elles ne doivent pas étudier la théologie ou le droit commun, il ne faut pas non plus les tenir dans l'ignorance ou dans l'oisiveté, car si elles n'ont pas l'opportunité de satisfaire leur curiosité intellectuelle en étudiant sérieusement des matières convenables à leur future condition (histoire, religion, mathématique, économie, droit), elles tourneront alors leur intérêt vers des objets moins-recommandables, dont les romans d'amour, lesquels

risquent de faire naître des chimères dans leur esprit. Afin de susciter l'intérêt des enfants, Fénelon recommande d'utiliser tout ce qui peut réjouir leur imagination, comme raconter des histoires en faisant parler tous les personnages ou encore provoquer des débats d'idées chez les enfants, notamment autour de sujets particulièrement propices à susciter des différends telle la religion.

L'ouvrage de Fénelon aura un grand retentissement dans toute l'Europe des Lumières, et bon nombre de pédagogues comme Rollin, Pluche, Rousseau et Genlis dont les œuvres sont également exposées, en reprendront les grands principes. Peu de temps après la publication de ce traité, Fénelon obtiendra la charge de précepteur des Enfants de France. Il occupera cette fonction de 1689 jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1697, lors de son exil à Cambrai à la suite de la querelle du quiétisme ayant entraîné sa disgrâce, laquelle aura des répercussions directes sur les membres de l'équipe pédagogique ainsi que sur Beauvillier, qui seront alors également remplacés.

18. ROLLIN, Charles, *Traité des études*, t. I, dans *Œuvres complètes de Ch. Rollin*, nouvelle édition, Paris, Ledoux et Tenré libraires, 1818, vol. 16 [sur 17 vol.], in-8°, lxii, 699 p. Plein veau, pages de garde, doublures et tranches marbrées, pièce de titre rouge et pièce de tomail verte. Estampille de la Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières sur la page de titre. Étiquette de la Bibliothèque du Séminaire de Nicolet sur le contreplat.

Cote : D57 R65

Historien et professeur français, Rollin occupera dès 1688 la chaire d'éloquence du Collège de France, avant d'être nommé recteur de l'Université de Paris en 1694. En 1696, il prend la direction du Collège de Beauvais où il s'occupe de réformer les études. Sa longue carrière dans l'enseignement s'achève en 1712 avec la controverse provoquée par la bulle *Unigenitus*, à laquelle il s'oppose en raison de ses affinités avec le jansénisme. Il entreprend alors la rédaction de son *Traité des études*, qui paraît sous le titre *De la manière d'enseigner & d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit & au cœur*. D'abord édité en quatre volumes, dont les deux premiers sont publiés en 1726 et les deux derniers en 1728, l'ouvrage contient un *Discours préliminaire* insistant sur l'importance de l'éducation et sur la triple mission de celle-ci, à savoir former l'esprit, former les mœurs et étudier la religion. Le premier livre aborde l'éducation des jeunes enfants, filles et garçons, à laquelle il faut se consacrer dès le plus jeune âge en leur montrant à lire et à écrire, en leur faisant lire les *Fables* de La Fontaine et le *Catéchisme historique* de Fleury. Quant aux demoiselles, dans la tradition fénelonienne, il souhaite qu'on y accorde



davantage d'importance et appelle de ses vœux la création d'écoles pour jeunes filles à la campagne. Le deuxième livre traite de l'enseignement des langues française, grecque et latine, avec une insistance particulière sur le français s'inscrivant en cela dans le sillage des petites écoles de Port-Royal. Règles de grammaire, lecture, traduction et composition sont les moyens recommandés pour parvenir à la maîtrise des langues. Il établit dans cette visée une liste des principaux ouvrages à lire et propose une progression dans la rédaction basée sur les genres littéraires. Le troisième livre aborde la poésie et la versification avec un questionnement au sujet des ouvrages païens qui ne sont pas à prescrire, mais pour lesquels il faut convoquer une explication chrétienne justifiant leur lecture. Les quatrième et cinquième livres concernent l'enseignement de la rhétorique et des trois sortes d'éloquence : celles du barreau, de la chaire et de l'Écriture sainte. Ces livres offrent au surplus un plaidoyer en faveur d'une plus grande compréhension de l'enfance, qui nécessite de rendre « les vérités sensibles par des exemples connus et par des comparaisons familières ». Le sixième livre est consacré à l'histoire, tant ancienne que moderne, et le septième aborde la philosophie. L'œuvre prend fin avec le huitième livre, qui porte sur le « gouvernement intérieur des classes et des collèges ». Considéré comme le chef d'œuvre du *Traité*, celui-ci fournit de nombreux conseils pratiques dont on peut encore tirer profit aujourd'hui. Le *Traité des études* connaîtra un succès d'estime et aura une influence certaine tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. On retrouve des échos de ses idées chez des auteurs comme Rousseau ou Mme de Genlis.

**19.** PLUCHE, Antoine, *Le spectacle de la nature, ou Entretiens sur les particularitéz de l'histoire naturelle : qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes-gens curieux, & à leur former l'esprit*, nouvelle édition, Paris, la Veuve Estienne et fils, 1745-1755, vol. 1 [sur 8 vol.], in-12, xvi, 560 p. 21 planches hors-textes, frontispice. Reliure moderne.

Cote : QH41 P58 1754

Concept central de la philosophie des Lumières, la nature est le centre de toutes les polémiques théoriques du siècle, car elle recoupe les domaines scientifiques, anthropologiques, politiques, esthétiques et surtout métaphysiques. Connaître et interpréter la nature sont les enjeux fondamentaux du rationalisme philosophique, notamment dans la perspective d'en finir avec la conception de la nature comme création divine. De leur côté, les penseurs religieux s'efforcent d'intégrer les apports de la pensée moderne dans le cadre de la métaphysique classique. Dans cette perspective, *Le spectacle de la nature*, l'un des plus grands succès en librairie du XVIII<sup>e</sup> siècle qui connaît pas moins de dix-sept rééditions avant la Révolution, est un ouvrage révélateur de l'univers épistémologique du temps où les méthodes naissantes de la science moderne s'articulent à un fort héritage théologique.

L'abbé Pluche publie, entre 1732 et 1750, neuf volumes d'une œuvre à mi-chemin de l'encyclopédisme, de la vulgarisation pédagogique et de l'apologétique. L'ambition encyclopédique est perceptible dans la volonté d'établir un discours totalisant qui rend compte de chaque dimension de la nature, de la botanique ou de la zoologie (vol. 1 : « Ce qui

regarde les animaux et les plantes »), jusqu'à la métaphysique (vol. 8 : « Ce qui regarde les hommes en société avec Dieu »). Les nombreuses gravures, dont notre exemplaire offre une illustration, témoignent également d'un souci pédagogique où la science se veut le prolongement de la curiosité envers la beauté et l'étrangeté de la diversité naturelle. La nature dont il est question ici n'est pas celle des physiciens et des philosophes dont Buffon rendra compte quelques années après Pluche, mais bien celle des auteurs mondains dont l'impératif est d'instruire et de plaire. Ce souci explique la forme dialoguée du *Spectacle*, afin de donner l'illusion d'une conversation et de flatter l'imagination. Ce divertissement n'est cependant pas futile : le *Spectacle* se veut également une « théologie populaire » où la contemplation de la nature révèle partout la présence et la perfection du divin. Œuvre archaïque qui fait de « Moïse un grand physicien », selon la raillerie de Voltaire, elle est cependant suffisamment moderne pour que certains des auteurs les plus radicaux des Lumières y aient puisé une source d'inspiration, notamment Nicolas Boulanger, dont les collections anciennes de l'UQTR conservent un manuscrit.

20. ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile*, t. 1, dans *Œuvres de Jean-Jacques Rousseau, nouvelle édition, avec des notes historiques et critiques ; augmentées d'un appendice aux Confessions*, Mussay Pathay (éd.), Paris, Werdet et Lequin fils, vol. 8 [sur 20 vol.], 1826, in-8°, 470 p. Demi-reliure à coins. Estampille de la Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières sur la page de titre.

Cote : PQ2030 1826

Homme de lettres et philosophe genevois, Rousseau est l'auteur de plusieurs ouvrages majeurs, dont le roman épistolaire *Julie ou La nouvelle Héloïse* (1761), le *Contrat social* (1762), *Les rêveries du promeneur solitaire* (1782), sans oublier les fameuses *Confessions* (1782). Sa fiction d'expérimentation pédagogique, *Émile ou De l'éducation*, qui paraît en 1762, fait date dans l'histoire de l'éducation. L'une des idées phares du traité concerne la pureté de l'enfant, opinion sur laquelle Rousseau base sa philosophie éducative. De fait, pour lui, l'éducation doit avant tout veiller à ce que la société civile ne corrompe pas ce qui est né parfait. Pour y arriver, il suffit de fermer « [...] l'entrée au vice, et le cœur humain sera toujours bon ». C'est sur ce principe qu'il s'appuie pour affirmer la supériorité de l'éducation dite « négative ». Elle est négative, d'une part, car « elle consiste, non point à enseigner la vertu ni la vérité ; mais à garantir le cœur du vice & l'esprit de l'erreur » et, d'autre part, car elle prône un complet effacement du pédagogue devant la nature qui devient le seul guide. Cette éducation s'appuie sur le respect du rythme et de la singularité de chaque enfant. Le rôle du pédagogue se borne alors à mettre l'enfant sur la voie des découvertes ; il devient

semblable à un « machiniste » qui tire les ficelles dans les coulisses du spectacle de la nature. Dans une telle éducation, l'usage des livres est fortement remis en question puisqu'il presserait l'éducation au lieu de suivre le rythme qu'impose naturellement l'enfant. Rousseau refusera donc que l'enfant lise dans la première éducation, qui s'étend jusqu'à l'âge de douze ans, et préconisera la seule expérience directe des choses. En cela toutefois, Rousseau fait cavalier seul.

À douze ans, Émile pourra lire *Robinson Crusoé*, qui n'est autre chose, selon lui, que « le plus heureux traité d'éducation naturelle », puisqu'il décrit « une situation où tous les besoins naturels de l'homme se montrent d'une manière sensible à l'esprit d'un enfant, & où les moyens de pourvoir à ces mêmes besoins se développent successivement avec la même facilité ». Il admet par la suite que le pédagogue recoure plus fréquemment à l'histoire ou à la fable afin de suppléer à l'expérience sensible, mais uniquement lorsque la période de l'enfance sera révolue, c'est-à-dire vers l'âge de quinze ans et seulement dans les situations où cette expérience serait jugée dangereuse. C'est en conjuguant l'expérience personnelle à celle que l'on acquiert à la faveur de la lecture que l'on obtient une formation morale plus achevée, car, écrit-il, « il n'y a point de connoissance morale qu'on ne puisse acquérir par l'expérience d'autrui ou par la sienne ». Les idées pédagogiques que Rousseau exprime dans l'*Émile* viennent parfois de Comenius, de Montaigne, de Locke, de Fénelon, mais il leur a donné, grâce à son éloquence à nulle autre pareille, un essor tel qu'on peut dire de lui à juste titre qu'il a contribué à fonder la pédagogie moderne.

21. GENLIS, Stéphanie-Félicité du Crest, comtesse de, *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation*, 4<sup>e</sup> édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Maradan libraire, 1804, vol. 1 [sur 4 vol.], in-12, xxxv, 392 p. Le vol. 4 est manquant. Plein veau, pièce de titre rouge, pièce de tomail rouge, pages de garde, doublures et tranches marbrées. Estampille du Collège Basile-Moreau, Sœurs de Ste-Croix, sur la page de titre. Ex-libris manuscrits de Jacques Thanchire [?], St Marcel, sur la page de titre, et de Ms Faribault et de Loulle [?] sur le faux-titre.

Cote : LB575 G4 A3 1804

Traité d'éducation sous forme de roman épistolaire publié pour la première fois en janvier 1782, *Adèle et Théodore* met en scène une famille vivant retirée du Monde au sein de laquelle les parents se consacrent à l'éducation de leurs deux enfants. La baronne d'Almane, protagoniste principale de cette fiction pédagogique, écrit à sa correspondante que son mari et elle partent dans le Languedoc pour toute la durée de l'éducation de leurs enfants. Elle justifie ce choix, qui ne manquera pas de paraître curieux aux yeux de ses pairs, par l'importance que revêt pour eux l'éducation de leurs enfants. Chaque lettre constitue ainsi une leçon à l'intention des parents ou des instituteurs, expliquant, d'une part, les apprentissages et la progression attendus pour chaque enfant, les moyens pour arriver à de bons résultats et les lectures recommandées, et racontant, d'autre part, les progrès des deux enfants, les difficultés auxquelles se heurtent les parents et la manière de les surmonter. Pour que la leçon soit efficace, Madame de Genlis reconnaît la nécessité de solliciter la *phantasia* afin de stimuler l'esprit,

de faire entendre les idées abstraites et de rendre la leçon persuasive. Cet intérêt marqué pour la transmission efficace des leçons participe d'un questionnement plus large sur la force de conviction du langage, qui se trouve accrue lorsque l'enseignement théorique s'appuie sur des exemples capables de le rendre sensible ou intelligible.

L'ouvrage, sur le plan des idées pédagogiques, est fortement inspiré des traités de Fénelon et de Rousseau. Le sous-titre de la première édition (*contenant tous les principes relatifs aux trois différents plans d'éducation des princes, des jeunes personnes, et des hommes*) montre bien l'ambition de l'auteure de penser l'éducation des enfants, filles, garçons ou prince, à partir des mêmes principes éducatifs. Par ailleurs, l'œuvre tire probablement son inspiration de sa propre expérience d'éducatrice, puisque Madame de Genlis est alors responsable des deux jeunes filles du duc de Chartres, dont elle est également la maîtresse. Au moment de la publication d'Adèle et Théodore, elle est devenue gouverneur des enfants d'Orléans, incluant les princes, ce qui contraire aux usages, non seulement parce qu'elle s'occupe de l'éducation des filles et des garçons, mais aussi parce qu'elle cumule deux fonctions autrefois séparées, à savoir celle de précepteur et celle de gouverneur. Forte de cette expérience, elle publiera chez Guillot un *Essai sur l'éducation des hommes et particulièrement des princes par les femmes pour servir de supplément aux Lettres sur l'éducation*.

## 2. ÉDUCATION À L'ÂGE CLASSIQUE ET LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

### 2.3 : Les Belles-Lettres, entre antiquité et modernité

22. ROLLIN, Charles, *Histoire ancienne des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes et des Perses, des Macédiens, des Grecs*, Amsterdam/Amsterdam/La Haye, Z. Chatelain et fils/J. Wetstein et G. Smith/Jean Neaulme, 1741-1754, vol. 1, 3, 13/2/4, 7-9, 11(1), 11(2) [sur 14 vol.], in-12. Frontispice au vol. 1. Plein veau avec un dos lisse et chant décorés à chaud, pièce de titre verte, pièce de tomainon rouge, pages de garde et tranches marbrées.

Cote : D57 R64 1754

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'écriture de l'histoire, domaine le plus prestigieux des Belles-Lettres à l'âge classique, est soumise à un triple examen critique, portant à la fois sur ses perspectives épistémiques, sur sa méthodologie et sur sa mise en récit. Les penseurs des Lumières prônent avant tout une histoire sécularisée et affranchie du providentialisme chrétien. Ils promeuvent également une approche analytique des faits fondée sur l'exclusion du merveilleux, la critique et la confrontation des sources, ainsi que l'intégration des événements au sein de leur contexte social et culturel. Ils rejettent enfin l'érudition gratuite et la compilation des faits au profit d'un tableau du passé qui se veut vrai, vivant et ordonné.



Charles Rollin (1661-1742), l'un des historiens les plus influents du tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, fut pour les philosophes à la fois un précurseur et un repoussoir. En témoigne l'attitude de Voltaire qui considère l'*Histoire ancienne* comme « la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquents et que Rollin l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux si l'auteur avait été philosophe ». De fait, Rollin lui-même ne revendique d'autre titre que celui de « bon compilateur », et son ouvrage s'offre au premier abord comme l'un des derniers avatars de l'histoire traditionnelle, subordonnant le déroulement des événements au dessein de la Providence divine. L'auteur écrit ainsi dans sa préface : « Quoique l'Histoire profane ne nous parle que de peuples abandonnés à toutes les folies d'un culte superstitieux [...] elle annonce partout la grandeur de Dieu, sa puissance, sa justice, et surtout la sagesse admirable avec laquelle sa providence conduit tout l'univers. » Pourtant, au-delà de ces déclarations liminaires fort orthodoxes, la publication des treize volumes de l'*Histoire ancienne* marque une rupture dans l'historiographie française, ne serait-ce que par son sujet, soit l'histoire antique non romaine. Proposant ainsi un « spectacle tout nouveau », le récit historique s'affranchit également des découpages chronologiques traditionnels en abandonnant la périodisation globalisante par âges, qui faisait des civilisations antiques de simples étapes dans la réalisation du plan divin. Étudiant ces dernières hors des prophéties de l'Ancien Testament, Rollin ouvre la voie à l'affranchissement de l'histoire profane que Montesquieu et Voltaire conceptualiseront quelques années plus tard.

23. BATTEUX, Charles, *Cours de belles-lettres ou Principes de littérature*, édition retouchée et augmentée par un professeur de rhétorique, Tournai, Veuve H. Casterman, 1871, 403 p. Demi-marquin à coins, pages de garde et doublures marbrées. Estampille du Collège Basile-Moreau, Sœurs de Ste-Croix, sur la page de titre. Étiquette des Relieurs doreurs Ed. Léveillé & Cie, Montréal.

Cote : PN45 B372

Homme d'Église, homme de lettres et professeur de grec et latin au Collège Royal où il dirige également la chaire de philosophie grecque et latine, l'abbé Charles Batteux (1713-1780) est l'auteur de plusieurs ouvrages scolaires (grammaire, rhétorique, histoire, philosophie). Le *Cours de belles-lettres ou Principe de littérature* réunit sous cette appellation trois traités publiés d'abord de manière autonome, et parmi lesquels il importe de distinguer un traité important sur les idées esthétiques, *Les Beaux-Arts réduits à un même principe*, paru en 1746. L'objectif annoncé de ce traité est d'imiter les physiiciens afin de fournir un système réductible en un principe simple et clair, à savoir celui de l'imitation, capable d'expliquer la variété des expériences non seulement de la littérature, mais également des productions artistiques et musicales. Celui-ci est suivi du *Cours de belles-lettres distribué par exercices*, d'abord paru en 1747-1748, et ensuite réédité sous le titre de *Cours de belles-lettres, ou Principes de littérature* en 1753. Il contient plusieurs traités analysant la littérature par genre (apologue, églogue, épopée, poésie dramatique, poésie lyrique, poésie didactique, épigramme, genres en prose). L'objectif de ce deuxième volet est de proposer aux jeunes gens un art

poétique plus détaillé que le premier ouvrage, mais qui demeure tout de même à leur portée. Avec une attention accrue sur les exemples, lesquels sont tirés tantôt des auteurs anciens, tantôt des auteurs modernes, il s'inscrit ainsi dans la tradition fénelonienne. Le troisième ouvrage, un traité sur la *Construction oratoire* paru en 1763, est lui-même divisé en deux parties : la première concerne « l'arrangement naturel des mots », et vise à satisfaire l'esprit et l'oreille ; la seconde, intitulée « De la construction particulière à la langue françoise », traite de ce qui distingue le français des autres langues. Le triptyque sera ensuite publié sous le seul titre de *Principes de la littérature* en 1764, ouvrage qui connaît de nombreuses rééditions jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

En plus de constituer un cours complet de littérature ancienne et moderne, l'ouvrage de Batteux est intéressant parce qu'il est un exemple des plus parlants de la réorganisation du champ du savoir au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont la configuration et les appellations se transforment avec, notamment, l'émergence de la science comme catégorie de savoir autonome, maintenant envisagée séparément de la littérature et de l'appellation de « belles-lettres ».

24. LA HARPE, Jean-François de, *Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne*, nouvelle édition, Paris, Et. Ledoux et Tenré libraires/Béchet libraire, vol. 8 [sur 16 vol.], 1815, 414 p. Demi-reliure en veau, pages de garde et doublures marbrées.

Cote : PN542 L35 1815

À la fois poète, auteur dramatique, critique littéraire, traducteur, professeur de littérature au Lycée et professeur d'art oratoire à l'École normale, Jean-François de La Harpe (1739-1803) a été rédacteur du *Mercure de France* pendant vingt ans. Son talent est d'ailleurs apprécié davantage comme critique que comme auteur. Une seule de ses tragédies, *Warwick*, jouée à la cour en 1763, connaîtra le succès et lui attirera la protection et l'amitié de Voltaire, à qui il avait dédié son œuvre. Celui-ci le soutiendra pour son élection à l'Académie française en 1776, après plusieurs tentatives infructueuses. On lui doit, outre des poésies fugitives (1762) et quelques pièces de théâtre, plusieurs éloges couronnés par l'Académie, dont ceux de Fénelon (1771), de Racine (1772) et de Voltaire (1780), et bien sûr son ouvrage majeur, le *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne*.

Moins un ouvrage composé qu'un recueil de leçons et de conférences données entre 1786 et 1798, le *Lycée* attirera les éloges notamment de Sainte-Beuve, qui le qualifiera d'« élégante Sorbonne à l'usage des gens du monde ». Ce que La Harpe propose comme cours de littérature, c'est une « histoire raisonnée de tous les arts de l'esprit et de l'imagination depuis Homère jusqu'à nos jours, qui n'exclut

que les sciences exactes et les sciences physiques » (préface). L'ouvrage n'est ni destiné aux jeunes élèves ni au public savant, mais plutôt aux étudiants ou aux gens du monde qui auraient le désir de perfectionner leurs connaissances. Son objectif n'était alors pas nécessairement d'entrer dans les détails des textes, mais bien, encore une fois selon les mots de Sainte-Beuve, de « donner aux esprits une première et générale teinture ». Publié en 1799 en 18 volumes, son ouvrage, dont l'éloquence fut célébrée et qui connut de nombreuses rééditions spécialement destinées à la jeunesse studieuse, lui vaudra d'être surnommé le « Quintilien français ». Le volume 8, présenté dans cette exposition, contient la troisième partie du cours sur la poésie et la tragédie du XVIII<sup>e</sup> siècle, et une autre partie sur le théâtre de Voltaire.

## 2. ÉDUCATION À L'ÂGE CLASSIQUE ET LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

### 2.4 La littérature jeunesse et le roman de formation

25. FÉNELON, François de Salignac de La Mothe, *Dialogues des morts anciens et modernes, avec quelques fables, composés pour l'éducation d'un prince*, Paris, les Frères Estienne, 1766, in-12, xi, 483 p. Plein veau, pièce de titre rouge, pages de garde, doublures et tranche marbrées. Estampilles de la Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières sur la page de titre et de la Bibliothèque de la résidence provinciale Les Clercs de Saint-Viateur sur la page de garde. Ex-libris manuscrit sur le faux-titre.

Cote : PQ1795 D4 1766

Le plaisir, et en particulier celui que procure à l'esprit la conversation, les jeux et la lecture fictionnelle, est l'un des principaux leitmotifs de la pédagogie de Fénelon. C'est notamment ce qui justifie le recours constant à la fiction dans l'éducation des princes dont il a la charge. À côté de l'épopée romanesque et des fables, les dialogues des morts représentent également l'un des genres qu'investit Fénelon dans une visée pédagogique. Entre 1692 et 1696, il composera quelque quatre-vingts dialogues des morts, genre littéraire antique illustré par Lucien de Samosate et remis au goût du jour par Fontenelle. Bien qu'ils n'aient pas été voués à la publication, ils circulaient en version manuscrite et firent l'objet d'une première publication en 1700. Ces dialogues mettent en scène de grandes figures de la mythologie et de l'histoire, tant ancienne que récente. Nous

pouvons y voir deviser Confucius et Socrate, Horace et Virgile, Louis XI et le cardinal La Ballue, ou encore Parrhasius et Poussin. Leurs rencontres improbables aux enfers initient des discussions permettant aux princes de réfléchir sur différents principes de la philosophie morale, de la politique ou du jugement des productions artistiques et littéraires. Plusieurs dialogues des morts insistent sur la valeur exemplaire de modèle de l'Antiquité et la prise de position modérée en faveur des Anciens qu'exprime Fénelon s'accompagne d'une conception de l'invention littéraire comme un art de l'imitation où les modèles qu'il convient d'imiter sont les Anciens, qui ont atteint la perfection dans l'art de peindre la belle nature. Cette idée, qui préside à la production littéraire même de Fénelon, se retrouve dans deux de ses dialogues portant sur la peinture. Le premier met en scène une discussion entre Parrhasius et Poussin, qui doit justifier la composition de son tableau *Paysage avec les funérailles de Phocion* (1648). Le second, qui présente une discussion de Poussin avec Léonard de Vinci à propos, cette fois, du tableau *Paysage avec un homme tué par un serpent* (1648-1650), se conclut sur ces mots de Poussin : « je ne vous cède à vous autres messieurs les modernes, qu'à condition que vous céderez aux anciens ». Ces dialogues, qui par leur forme même permettent un parallèle entre différentes époques, constituent un témoignage précieux des querelles littéraires et artistiques qui ont animé l'espace lettré, illustrant au surplus la survivance des partisans des Anciens et du poussinisme au tournant des Lumières.

26. FÉNELON, François de Salignac de La Mothe, *Recueil de fables*, dans *Œuvres complètes de M. François de Salignac de La Mothe Fénelon, précepteur des enfans de France, Archevêque-duc de Cambrai*, Toulouse, Jean-Joseph Benichet imprimeur, 1810, vol. 8, in-12, 436 p. Plein veau, doublure et page de garde marbrées, tranche mouchetée rouge. Ex-libris manuscrit de L. Gagné, Ptre, et cachet à sec de l'Archevêché de Montréal sur le faux-titre.

Cote : PQ1795 A1 1810 b

Alors qu'il est précepteur des Enfants de France, et plus vraisemblablement entre 1689 et 1692, Fénelon compose une trentaine de fables pour leur éducation. Chaque fable illustre un défaut de caractère du duc de Bourgogne ou de ses frères et devient, en quelque sorte, un miroir renvoyant une image de lui-même peu flatteuse d'eux-mêmes, leur permettant de corriger leur comportement. On retrouve parmi celles-ci des fables animalières (« Le lièvre qui fait le brave », « Le renard puni de sa curiosité », « Les abeilles et les vers à soie »), de courts récits de voyage (« Voyage dans l'île des plaisirs ») ou d'aventures (« Les aventures d'Aristonoüs », « Les aventures de Mélésichton ») et des pastorales (« Aristée et Virgile »).

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les fables revêtent encore une grande valeur pédagogique. On leur accorde une confiance certaine grâce à leurs vertus morale, esthétique, philosophique et métaphysique. En outre, sous le voile de l'allégorie, les fables ne proposent rien de moins qu'un enseignement chrétien. Plusieurs pédagogues contemporains et postérieurs à Fénelon préconisent un usage pédagogique des fables notamment parce que l'on croit,



depuis le traité *De l'éducation des filles*, que les fables comme les autres récits fictionnels sont susceptibles de plaire aux enfants, et que ce moyen rend l'éducation attrayante et agréable, ce qui en accroît l'efficacité. Participant ainsi d'une « pédagogie du sourire », les fables, lorsqu'elles sont appropriées et intelligibles, permettent non seulement d'enseigner l'histoire, la religion et la morale, mais aussi de développer la mémoire des enfants. Cette faculté est d'ailleurs grandement valorisée puisqu'elle est considérée, depuis l'Antiquité, comme la dépositaire de toutes les richesses de l'esprit. De là provient l'habitude, à l'âge classique, de faire le faire apprendre par cœur et de les faire réciter, ce qui permet alors de rendre la prononciation plus aisée et d'apprendre à déclamer avec grâce, clarté et justesse, en bref de développer son talent oratoire. En outre, les fables permettent aux enfants d'apprendre les rudiments d'une bonne narration tant dans leur langue maternelle que dans les langues anciennes. Fénelon, Rollin et Coustel, entre autres, utiliseront d'ailleurs ce moyen pour faire apprendre le latin à leurs élèves, ce qu'illustrent notamment les cahiers d'écolier des anciens élèves de Fénelon, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale de France et à la Bibliothèque nationale de Madrid, parmi lesquels on retrouve plusieurs volumes de versions latines et de thèmes ayant pour sujet les fables et la mythologie grecque et latine. Les *Fables* de Fénelon ne seront publiées que de manière posthume, mais elles deviendront rapidement l'une des premières lectures que les pédagogues donnent aux enfants pendant tout le siècle des Lumières.

27. FÉNELON, François de Salignac de La Mothe, *Les aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, Nouvelle Édition conforme au manuscrit original & enrichie de figures en taille-douce*, Amsterdam/ Rotterdam, J. Weitstein, G. Smith & Zacharie Chatelain/Jean Hofhout, 1741, in-12, xxx, 476 p. Dix gravures hors-texte, frontispice. Demi-basane avec papier teinté brun, dos à nerfs avec décor à froid et tranches jaspées rouges. Ex-libris manuscrits de Kenneth McKenzie sur la page de titre, de M. Brunet, prêtre, et de Simon Fraser, don d'Alexander Chrisohm, 20 septembre 1768, sur la garde volante supérieure et de Jean-Baptiste Durdusoy [?] de Québec sur la contre-garde inférieure.  
Cote : PQ1795 T5 1741

Les Lumières considèrent l'éducation comme une question centrale pour le développement de la société et aspirent à renouveler en profondeur les pratiques pédagogiques. Elles les fondent, d'une part, sur une attitude pragmatique qui valorise l'exercice et l'exemple davantage que l'apprentissage de préceptes et, d'autre part, sur un art de mêler le jeu à l'instruction et d'utiliser les ressources de l'imagination pour éveiller le goût de la connaissance et pour exercer le jugement. Fénelon, précurseur de ce mouvement, écrit *Les aventures de Télémaque* en vue de parfaire l'éducation du jeune prince, le duc de Bourgogne, dont il est alors le précepteur. Prototype du roman d'apprentissage, l'ouvrage raconte les pérégrinations du fils d'Ulysse, parti à la recherche de son père, et guidé par le personnage de Mentor, qui s'avèrera être la déesse Minerve. Le plaisir de la narration doit estomper les lourdeurs didactiques, et le voyage du prince d'Ithaque fournit le cadre

d'un récit initiatique qui met l'invention littéraire au service de la connaissance tant du monde que de soi, faisant du roman un itinéraire vers la sagesse. Le couple fictif Télémaque-Mentor met en abyme le couple réel formé par Fénelon et le duc de Bourgogne ainsi que le couple idéal maître-élève, permettant à Fénelon de théoriser, d'illustrer et d'appliquer dans un même mouvement ses conceptions pédagogiques, dans lesquelles les plaisirs de la fable instruisent à la vertu, les pouvoirs de la rhétorique forment la raison et les charmes de la poésie guident vers la tempérance. Enfin, le roman, parce qu'il doit former le petit-fils du roi, véhicule également un idéal politique : de la capacité du prince à se hisser au-dessus de ses passions dépend le bonheur social de la communauté.

Publié une première fois sans l'autorisation de son auteur en 1699, puis réimprimé en 1717 par les soins de sa famille, le *Télémaque* est l'un des livres les plus réédités du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est également un ouvrage charnière dans l'histoire de la pensée moderne, à la fois expression parfaite de la poétique du classicisme et de la culture humaniste, et anticipation des audaces philosophiques des Lumières.

28. GENLIS, Stéphanie-Félicité du Crest, comtesse de, *Theâtre a l'usage des jeunes personnes*, Paris, Michel Lambert imprimeur-libraire, 1785, vol. 1 [sur 7 vol.], in-12, xii, 289 p. La bibliothèque possède les vol. 1 et 5. Ex-libris manuscrit du Pensionnat des Ursulines de Québec sur le faux-titre.

Cote : PQ1985 G5 T5.1785 (v.1)

À l'âge classique, la littérature pour la jeunesse est d'abord une littérature « réorientée » vers l'enfance et la jeunesse. Autrement dit, les pédagogues font souvent lire aux enfants des ouvrages qui ne leur sont pas destinés, comme la *Bible*, les contes de fées ou encore les *Fables* de La Fontaine, lesquels, rappelons-le, se voulaient d'abord un divertissement pour les gens du Monde. Toutefois, à partir du premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle s'élèvent des voix qui remettent en question cette pratique, critique qui s'amplifiera tout au long du siècle. L'une de ces voix est celle de Madame de Genlis qui déplore, dans *Adèle et Théodore*, le peu d'ouvrages qui s'adressent réellement à l'enfance. La baronne d'Almane explique d'ailleurs, dans l'une de ses lettres, la raison pour laquelle elle se refuse à donner à lire à ses enfants des ouvrages comme les contes de fées ou encore les *Mille et une nuits* : c'est que le sujet principal de la plupart de ces fictions est l'amour conjugal ou galant et qu'elle juge problématique la représentation positive qui en est faite. Cependant, la question demeure : que doit-on faire lire aux enfants dont on reconnaît désormais le besoin d'imager les préceptes de morale qui leur sont enseignés ? La librairie destinée aux enfants est alors bien mince. On peut relever, entre autres, les œuvres

de Fénelon, mais également *Le magasin des enfans* (1756) de Madame Leprince de Beaumont ou encore les *Conversations d'Émilie* (1774) de Madame d'Épinay. Comme plusieurs pédagogues avant elle, Madame de Genlis appelle de ses vœux l'essor d'une littérature de fiction adressée à l'enfance. Elle décrit le livre idéal dans *Adèle et Théodore* : un ouvrage français, « écrit avec une extrême simplicité », qui serait à la fois « touchant, instructif & varié », et qui se présenterait sous « la forme de petits contes détachés ». Le *Theâtre a l'usage des jeunes personnes*, qu'elle publie à partir de 1779, propose de petites pièces permettant aux enfants de jouer la comédie sans courir aucun risque moral. De fait, ces pièces illustrent les défauts, les ridicules, les travers et les vices communs chez les enfants, et abordent presque tous les points de la morale, à l'exception des passions violentes comme l'amour. L'enthousiasme général qu'entraîne la publication de cet ouvrage semble confirmer l'auteure dans cette vocation, aux frontières de la littérature et de l'éducation. Plus que de simples préceptes jetés sur papier dans le but d'éduquer convenablement la jeunesse, ces textes, dont la moralité découle directement de la religion catholique à laquelle se joint un souci des exigences de la vie contemporaine, définissent Madame de Genlis non seulement en tant qu'auteure, mais également en tant que femme et en tant que personne. À l'inverse des philosophes des Lumières, Madame de Genlis entend préserver l'alliance entre vertu et religion catholique. Par ailleurs, la publication de son *Theâtre* marque le début d'un nouveau souffle dans sa carrière de femme de lettres puisqu'elle publiera dorénavant sous son propre nom.

29. BARTHÉLEMY, Jean-Jacques, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle avant l'ère vulgaire*, Deux-ponts, Sanson et Cie, 1791, vol. 1 [sur 9 vol.], in-12, 369 p. Estampille de la Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières.  
Cote : DF28 B37 (v.1)

*Les aventures de Télémaque* de Fénelon eurent de nombreux avatars pendant tout le siècle des Lumières, dont *Les Aventures de Néoptolème* (1718) de Chansierges, *Amosis, prince égyptien, histoire merveilleuse* (1728) de Jean-Louis-Ignace de La Serre, *Les voyages de Cyrus* (1727) d'Andrew Michael Ramsay, *Sethos, histoire, ou Vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Égypte, traduite d'un manuscrit grec* (1731) de l'abbé Jean Terrasson, *Bélisaire* (1765) de Jean-François Marmontel, et *Les aventures de Periphas, descendant de Cécrops* (1761) de Puget de Saint-Pierre. *Le Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* de l'abbé Barthélemy (1716-1795) s'inscrit dans cette lignée des romans de la tradition fénelonienne qui sont à mi-chemin entre l'éducation princière et la littérature pour la jeunesse, et constitue probablement l'un des derniers avatars du *Télémaque*. Écrite entre 1757 et 1787 et publiée pour la première fois en quatre gros volumes in-4°, son œuvre connaît un succès considérable qui lui apporte la reconnaissance de ses pairs. De fait, on peut lire des critiques élogieuses de l'œuvre dans le *Journal des savants* comme dans le *Mercur de France*. La première édition est rapidement épuisée et les rééditions se succèdent, de même que les traductions en anglais, en allemand, en espagnol, en italien, en hollandais, en danois et en grec moderne. Ce

succès n'est d'ailleurs pas étranger à son élection à l'Académie française en 1789. Le chevalier de Boufflers dira, à propos de ce roman : « Jamais les Grecs n'ont aussi bien connu la Grèce, jamais ils ne se sont aussi bien connus que votre Anacharsis nous les a fait connaître. » De fait, l'ouvrage romanesque contient de nombreuses références en bas de page et des citations des Anciens. Il raconte un voyage à travers la Grèce par un jeune Scythe pour sa propre éducation, ce qui n'est pas sans rappeler le « grand tour », voyage initiatique qu'entreprenaient souvent les jeunes gens, à l'âge classique, afin de parfaire leur éducation, d'acquérir de l'expérience, de développer leur jugement et leur sagesse, de découvrir des mœurs et des coutumes différentes par la rencontre et le dialogue avec des personnes issues de différents peuples. On y aborde tour à tour la religion, la philosophie, l'art de gouverner, la législation, les arts et les lettres. Le roman de Barthélemy se veut un prétexte à la transmission d'une somme d'informations sur la vie dans la Grèce antique. C'est sans doute en raison de sa très grande érudition que cet ouvrage a longtemps été utilisé pour initier les enfants à la culture grecque.